

Quels documents transmettre?



Afin de nous permettre de déposer votre dossier dans une banque de candidatures, veuillez prendre note que les dossiers suivants doivent être transmis par voie électronique. Aucune analyse de dossier ne sera initiée avant que le dossier ne soit complet.

Documents

Curriculum Vitae

Relevé de notes et diplôme d'études secondaires et/ou professionnelles émis par le Ministère (pour toute scolarité complétée ou non) – *Copie conforme à l'original*

Relevé de notes et diplôme d'études secondaires et collégiales émis par le Ministère (pour toute scolarité complétée ou non) – *Copie conforme à l'original*

Relevé de notes et diplôme d'études universitaires émis par le Ministère (pour toute scolarité complétée ou non) – *Copie conforme à l'original*

Preuve de qualification légale : brevet, permis ou autorisation provisoire d'enseigner
Copie conforme à l'original

Test de français – CEFRANC, TECFÉE, SEL ou test maison de la commission scolaire
Copie conforme à l'original

Carte de secourisme valide (personnel en service de garde seulement)
Copie conforme à l'original

Carte de compétence (ex. : plombier, électricien) - *Copie conforme à l'original*

Preuve d'appartenance à un Ordre professionnel - *Copie conforme à l'original*

	Personnel		
	Enseignant	Professionnel	Soutien
Curriculum Vitae	✓	✓	✓
Relevé de notes et diplôme d'études secondaires et/ou professionnelles émis par le Ministère (pour toute scolarité complétée ou non) – <i>Copie conforme à l'original</i>			✓
Relevé de notes et diplôme d'études secondaires et collégiales émis par le Ministère (pour toute scolarité complétée ou non) – <i>Copie conforme à l'original</i>	✓	✓	✓
Relevé de notes et diplôme d'études universitaires émis par le Ministère (pour toute scolarité complétée ou non) – <i>Copie conforme à l'original</i>	✓	✓	
Preuve de qualification légale : brevet, permis ou autorisation provisoire d'enseigner <i>Copie conforme à l'original</i>	✓		
Test de français – CEFRANC, TECFÉE, SEL ou test maison de la commission scolaire <i>Copie conforme à l'original</i>	✓		
Carte de secourisme valide (personnel en service de garde seulement) <i>Copie conforme à l'original</i>			✓
Carte de compétence (ex. : plombier, électricien) - <i>Copie conforme à l'original</i>			✓
Preuve d'appartenance à un Ordre professionnel - <i>Copie conforme à l'original</i>		✓	

